

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 19 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres :

 En exercice : 59
 Présents : 32
 Pouvoirs : 15
 Votants : 47

Date de convocation et d'affichage :

13 septembre 2024

Numéro :

D20240919_224

Objet :

Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 septembre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Condeissiat, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	T.JOLIVET
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS		x	
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	JP. COURRIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	E. ESCRIVA
	Claude	LEFEVER		x	E. FLEURY
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	I.DUBOIS
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	L. LOREAU
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	P. POTTIER
	Didier	FROMENTIN		x	F. MARECHAL
	Agnès	DUPERRIER		x	P. LARRIEU
	Jacques	LIENHARDT		x	J-F. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	A. JAYR

Secrétaire de séance élu : **Ludovic LOREAU**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1, L 3131-1 et L 4141-1,

Considérant que depuis le 6 mars 2017, la transmission des actes administratifs et budgétaires soumis au contrôle de légalité se fait par voie dématérialisée,

Il est rappelé que le tiers de télétransmission actuel est la société SRCI par le biais de sa plateforme iXBus, homologuée par le ministère de l'intérieur. La CCD souhaite changer d'opérateur pour la télétransmission des actes et signer une convention avec la Préfecture de l'Ain et le prestataire DOCAPOST pour sa plateforme de dématérialisation ACTES-HELIOS.

Madame la Présidente indique qu'il faut désigner deux personnes (agents communautaires) responsables de la télétransmission.
Publication : 25/09/2024

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le choix de la société DOCAPOST en qualité de tiers de télétransmission par le biais de sa plateforme ACTES-HELIOS,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de télétransmission des actes avec la Préfecture de l'Ain et le prestataire DOCAPOST ainsi que tous documents relatifs à ce dossier,
- De désigner Mme Laurie VERNOUX et Mme Laureen POMMIER, responsables titulaires et suppléantes de la télétransmission des actes.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le choix de la société DOCAPOST en qualité de tiers de télétransmission par le biais de sa plateforme ACTES-HELIOS,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la convention de télétransmission des actes avec la Préfecture de l'Ain et le prestataire DOCAPOST ainsi que tous documents relatifs à ce dossier,
- **De désigner** Mme Laurie VERNOUX et Mme Laureen POMMIER, responsables titulaires et suppléantes de la télétransmission des actes.

Ainsi fait et délibéré, le 19 septembre 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

